

**SALLE DU RELAIS THÉMATIQUE
CONTRAT DE LOCATION**

NOM.....
Association.....
Adresse.....
Téléphone.....

Date de location.....

lundi mardi mercredi jeudi vendredi

Association extérieur :

- 50 euros la journée

Association Levadoise :

- gratuit

Je m'engage à fournir une attestation d'assurance, à respecter et ranger le matériels mis à disposition, ainsi qu'à nettoyer les abords de celle-ci.

Le locataire

Fait à Lalevade, le

Le responsable communal

SALLE DU RELAIS THÉMATIQUE CONSIGNES D'UTILISATION

La salle du Relais Thématique est mise à la location aux associations extérieures de la commune moyennant les tarifs fixés par le Conseil Municipal.

Le montant de la location sera versé au moment de la réservation.

Lors de la réservation, il vous sera demandé de fournir une attestation d'assurance.

Le chèque de caution sera déposé lors du retrait des clés en Mairie.

Pour les locations du week-end, les clés seront à retirer en Mairie le vendredi à 14h30 et à restituer le lundi à 8h30 à la salle, lors de l'état des lieux.

Après l'état des lieux, si aucun problème ne se pose, la caution sera rendue. En cas d'absence à 8h45, l'état des lieux aura lieu et en cas de litige aucune réclamation ne pourra être reçue.

Vous devrez veiller au respect du local, à sa propreté, ainsi qu'à l'environnement aux alentours.

Vous devrez stationner les véhicules sur le parking et en aucun cas gêner la circulation, ni bloquer les sorties de propriétés privées.

Si ces consignes ne sont pas respectées, la caution ne sera pas restituée.

ATTENTION AU BRUIT ! PAS DE MUSIQUE !

Merci de votre compréhension.